L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 72. NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 18 NOVEMBRE 1875. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.
NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN 18 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par R. M. & B. J. Montgomery au No 100 de la rue du Canal, entre Camp et St. Charles, marchandises sèches étrangères et américaines.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 33 de la rue des Magasins—habillements, chemises, chapeaux.

Aussi, à sept heures du soir au magasin de J. Turcotte, 158 rue du Canal, continuation de la vente des marchandises du dit magasin.

Par Placide J. Spear, au No 40 de la rue St Charles, entre Gravier et Commune, meubles, piano, statuettes, etc.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—bottes, souliers et brodequins.

SPECTACLES.

Jeudi, 18 Novembre 1875.

VARIÉTÉS.—La Jolie Parfumeuse.
ACADÉMIE.—Mlle Lillie Eldridge et toute la troupe.
ST-CHARLES.—Merry Wives of Windsor.

Le dernier recensement.

Nous avons déjà parlé du recensement de la population en Louisiane fait par les créatures de Mr Kellogg. On sait que les censeurs ont exagéré à plaisir le nombre des gens de couleur afin de faire ressortir une majorité apparente en faveur des votants de cette race. Mais ce n'est pas seulement en vue de cette satisfaction platonique que le travail a été fait, qu'ils ont fraudé, c'est aussi en vue des avantages pratiques que les radicaux peuvent en retirer. Le recensement a eu lieu en vertu de l'article 20 de la Constitution dont voici le texte :

Art. 20. — La représentation dans la Chambre des représentants sera égale et uniforme; et, après la première Assemblée générale élue sous l'empire de cette Constitution, sera basée sur la population totale, chaque paroisse de l'Etat ayant droit à au moins un représentant. Un recensement de l'Etat par l'autorité d'Etat sera pris dans l'année 1875 et ensuite tous les dix ans. En cas d'informalité, d'omission ou d'erreur dans les tableaux de recensement de toute paroisse ou district d'élection, l'Assemblée générale pourra ordonner qu'il soit fait un nouveau recensement dans la dite paroisse ou le dit district d'élection; mais jusqu'à ce que le recensement d'Etat de 1875 soit fait la répartition de l'Etat sera faite sur la base du recensement des Etats-Unis pour l'année 1870.

Art. 21. L'assemblée générale à la première session, après avoir fait chaque énumération, répartira la représentation parmi les diverses paroisses et districts représentatifs, sur la base de la population totale. Un nombre de représentants sera fixé et chaque paroisse et district représentatif aura autant de représentants que le nombre de sa population totale lui donnera droit à en avoir, et un représentant additionnel pour toute fraction excédant la moitié du contingent représentatif. Le nombre des représentants ne dépassera jamais 120 et ne sera pas au dessous de 90.

L'article 22 de la Constitution a fixé le nombre des représentants à 100 et a établi une répartition provisoire jusqu'à la nouvelle répartition à faire. Depuis cette époque, il a été créé de nouvelles paroisses, dont chacune a un droit à un représentant. Le nombre actuel des représentants est aujourd'hui de 111 et la répartition doit être basée sur le recensement des Etats-Unis fait en 1870.

Conformément à l'article 20 précité, la législature devra fixer à nouveau le nombre des représentants qui peut être porté jusqu'à 120 et refaire la répartition en prenant pour base le nouveau recensement de 1875.

Or, si on compare le recensement radical de 1875 avec le recensement fédéral de 1870—travail qui était cependant suspect—on voit que les chiffres étaient d'avantager les radicaux.

Voici quelques chiffres qui en prouvent clairement :

	Blancs.	de couleur.	Totaux
1870	362,000	364,000	726,000
1875	404,916	450,611	857,039

Rien ne nous autorise à considérer le recensement de 1870 comme exact, mais la proportion entre les deux populations qui étaient à peu de chose près égales en nombre n'a pu, dans les cinq dernières années, changer au point de donner une majorité de 46,000 en faveur de la race de couleur.

Le nombre total de ceux qui sont portés comme ayant droit à voter est de 128,359 dont 44,392 pour la Nouvelle-Orléans, mais les statistiques nous disent pas quelle est dans ce nombre de votants la proportion relative des deux races; il est probable que la majorité accordée à la race de couleur dans le corps électoral est proportionnellement plus grande que ne l'est celle qui lui est allouée dans la population totale. Il serait intéressant de comparer paroisse par paroisse les chiffres des deux recensements de 1870 et 1875 : on trouverait dans cette comparaison la preuve qu'une certaine méthode indiquant un plan arrêté à l'avance, a présidé aux opérations.

A la Nouvelle-Orléans où le travail pouvait être mieux fait que partout ailleurs, on a signalé de nombreuses inexactitudes. Un citoyen nous a apporté sa feuille que le censeur a négligé de venir reprendre et qui comprend six personnes blanches, dont deux électeurs.

Il y a des paroisses où le recensement a accordé à la population de couleur une augmentation subite extraordinaire, tandis qu'il est de notoriété publique qu'il n'y a pas eu la moindre augmentation.

La Législature ne peut accepter un pareil recensement comme base de la répartition nouvelle, car ce serait sanctionner la fraude commise par les agents radicaux.

Un nouveau recensement fait par les créatures de Mr Kellogg n'offrant pas plus de garanties, l'assemblée devra ordonnant qu'il soit fait, prescrire qu'il soit présenté à l'approbation de l'assemblée en 1877 et maintenir jusque là la répartition sur la base du recensement fédéral de 1870.

Il est de la plus haute importance que d'ici à la réunion de la Législature, les comités de paroisse recueillent toutes les informations et toutes les preuves propres à établir la fausseté et l'incorrection du recensement de 1875. Nous appelons sur ce sujet la sérieuse attention des démocrates.

L'ETAT SANITAIRE DE NEW-YORK.—Sous le titre de "malaria," quatre fois répété, le *Herald* dépeint l'état sanitaire de la ville impériale on, dit-il, la mortalité est plus grande que dans aucune autre ville de l'Amérique—mortalité qui menace de dépeupler la plus grand centre de l'Union.

Voici un tableau que public notre confrère à l'occasion des réponses aux questions adressées, par le bureau de santé du Massachusetts, à 100 villes du monde :

Villes.	Population	Décès par 1,000
New York	1,040,000	27,61
Philadelphie	775,000	19,54
Brooklyn	450,000	24,46
St Louis	400,000	16,27
Chicago	395,000	20,31
Baltimore	350,000	21,14
Boston	341,000	23,60
Paris	1,851,792	21,01
Londres	3,811,298	21,04
Berlin	828,000	32,63
Vienne	644,396	31,08
Bombay	646,636	29,03
Calcutta	477,500	35,00

Le *Herald* s'écrie que la peste est dans l'eau du Croton dont s'abreuvent les citoyens de New York, dans la glace qui rafraîchit leurs liquides, dans la nourriture qu'ils prennent journellement.

$500,000, lots en or	
$100,000, gros lot en or	Tirage d'or
$50,000, lot en or	25 décembre.
$20,000 lot en or	
$10,000, lot en or.	Loterie de la Louisiane
	Une chance sur six
Positivement	3580 lots en or
Pas de renvoi.	Billets, $50 seulement
	Les fractions en proportion
	Achetez vite.

—Une dépêche de Bruxelles annonce que l'impératrice Charlotte est dans un état désespéré.

—Le roi Victor-Emmanuel a conféré la décoration d'officier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare à M. Herbert de Bismark, fils du chancelier.

FUNÉRAILLES DE L. F. GÉNÉRÈS.—Les restes de Mr L. F. Généres, mort au Hâvre vers la fin du mois dernier, au moment où il se disposait à s'embarquer pour retourner à la Nouvelle-Orléans, sont arrivés ici dans la nuit de mardi à mercredi par le chemin de fer de Jackson, et ont été accompagnés hier soir au champ du repos par un nombreux concours d'amis et de citoyens. Le cortège composé de représentants de toutes les classes de la population était fort imposant et témoignait de l'affection universelle qu'avait su conquérir le défunt par sa gracieuse affabilité envers tous, ainsi que de la haute estime que lui avaient acquise ses rares qualités de cœur et d'esprit.

Si de vives et chaleureuses sympathies exprimées avec l'accent de la sincérité la plus vraie peuvent adoucir l'amertume d'une grande douleur, ces témoignages qui n'ont point manqué à la famille de Mr Généres lui rendront la résignation plus facile au milieu de la cruelle et poignante épreuve qui vient de l'atteindre.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie., coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 30 octobre de l'*Illustration* et du *Monde illustré*.

ALMANACHS POUR 1876.—La librairie Hébert & Cie, au coin des rues de Chartres et Bienville, met déjà en vente ses Almanachs pour 1876. Outre le calendrier ordinaire calculé pour la Nouvelle Orléans et les calendriers de bureau à effeuiller, elle a une collection complète de tous les almanachs illustrés publiés en France, Almanach comique, Almanach du Charivari, Almanach pour rire, etc., etc.

Passagers arrivés par le steamship City of Mexico de New York, la Havane et des ports Mexicains :

Mr Wharton W. Fischer, Mr Henry C. Thompson, Miss Anna L. Thompson, Mr Joce T. Davee, William Parkes, John W. Foster, Juan Abadie, Juan Klunder, Antonio Arronz, Manuel Plowes, George H. Thomas, S. Vega Gonzales, Francisco Rocha, Mme Carmen Rocha, Mr Enrique Rocha, Juan Rocha, Manuel Lizardi, Mme Carmen Syzmanski, Mr Antonio Szymanski, Carlos Syzmanski, Mlle Anita Szymanski, Mr John Binder.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Le programme des représentations de la semaine est ainsi composé :

Ce soir, jeudi, la *Jolie Parfumeuse*.

Vendredi et samedi soir, la *Grande Duchesse*, une des opérettes les plus populaires d'Offenbach que le public reverra avec plaisir, et samedi, en matinée, *Madame l'Archiduc*.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Miss Eldridge s'est fait applaudir hier soir, dans un nouveau rôle, *Alma*, celui du nom de la pièce. Dire que Miss Eldridge a joué en artiste consommée, serait nous répéter—nous le laissons deviner.

Ce soir, "Alma" de nouveau, et demain, pour son bénéfice, "Robin Gray's Wife".

THÉATRE ST-CHARLES.—Bon de Bar continue à faire les délices de ceux qui fréquentent son théâtre. Hier soir, dans *Falstaff* il a obtenu un succès non moins grand que la veille dans *Wilkins Microwber*.

CIRQUE DE HOWE.—La foule continue à se porter en masse au cirque de Howe pour visiter la ménagerie, une des plus complètes qui soient venues ici, et voir les exercices extraordinaires des artistes bipèdes et quadrupèdes de la troupe. Il y a un chien caniche qui fait tous les tours de voltige sur un cheval comme un vieil écuyer, passant à travers les cerceaux et franchissant les draperies, etc., etc. Les zèbres, les éléphants, les tigres, les lions partagent l'admiration du public avec les habiles écuyers et écuyères, gymnastes et acrobates qui composent la nombreuse troupe du cirque Howe.

Le Tirage d'or
Le Tirage d'or
Loterie de l'Etat de la Louisiane
Loterie de l'Etat de la Louisiane
Positivement 25 décembre
Positivement 25 décembre
Avec $500,000 en or
Avec $500,000 en or
Billets, $50 seulement.
Billets, $50 seulement.

UNE COMPARAISON.—Il s'écoulera peut-être encore un siècle avant qu'on puisse avoir aux Etats-Unis des meubles à aussi bon marché que ceux qui se fabriquent dans la rue du Faubourg St. Antoine, à Paris. Cependant nous connaissons à la Nouvelle-Orléans un magasin qui, à la rigueur, peut rivaliser pour le bon marché avec toutes les fabriques du monde, c'est le magasin de M. Jos. B. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido. Allez là si vous voulez des meubles à bas prix et vous les trouverez.

Merique.

Nous avons reçu des journaux de Mexico jusqu'au 10 novembre, nous y trouvons les informations suivantes :

C'est seulement le 1er décembre que sera ouverte l'Exposition Municipale; il y a pour cela deux raisons.... la seconde c'est que le palais ne sera terminé qu'à cette époque.

Le typhus, dit le *Trait d'Union*, fait de terribles ravages à Mexico. Depuis plusieurs mois déjà, toute la presse avait prédit ce danger, qu'il était facile de prévoir, d'ailleurs, eu égard à l'incurie et à l'incapacité notoire de l'*ayuntamiento*.

Aujourd'hui, nous sommes en pleine crise et l'on ne compte plus les victimes du typhus. Si l'état d'insalubrité dans lequel se trouve la capitale de la République continue, ce sera bientôt un *sauve-qui-peut* général que rien n'arrêtera. Nous savons déjà qu'un certain nombre de familles étrangères, qui avaient formé le projet de venir passer l'hiver au Mexique, s'abstiendront, de crainte d'y rencontrer la mort, au lieu de la santé qu'elles cherchent.

Nous avons publié dernièrement, d'après une correspondance que nous avons reçue de Pachuca, la nouvelle d'une découverte récente relative à un système de chemin de fer sans rails et sans vapeur. Nous lisons aujourd'hui dans plusieurs journaux que l'inventeur, M. Eduardo Armenta, a présenté les dessins de son système au ministère des Travaux Publics.

Si cette invention n'est pas parfaite, ce n'en est pas moins un grand pas fait dans la mécanique.

S'il y a des personnes qui naissent sans bras, par contre il y en a d'autres qui viennent au monde avec plus de bras qu'il ne leur en faut. Système des compensations.

La semaine dernière, une jeune femme qui habite un village voisin de Jalapa, a mis au jour un enfant affligé de quatre bras.

On lit dans le *Ferrocarril* du 27 octobre :

"Il y a quelques jours les habitants de la ville de Veracruz ont été attaqués soudainement d'une toux opiniâtre dont la contagion s'est étendue jusqu'aux chevaux, aux chiens et aux autres animaux. C'était une toux sèche qui irritait la gorge. Le vent du nord souffluit à ce moment.

Postérieurement le chef politique a reçu la nouvelle que sur toute la côte Nord du canton on trouvait une infinité de poissons morts apportés par la marée.

Diverses opinions ont été émises sur ce phénomène. Les uns croient que la toux a été causée par la mort des poissons, d'autres au contraire pensent que c'est cette toux qui a occasionné la grande mortalité parmi les habitants de l'eau.

On nous assure que pendant les années 1853, 1861, 1865 et 1871 on a remarqué un phénomène tout à fait semblable à celui de cette année; on dit aussi qu'on a qu'un qui a examiné l'atmosphère ces jours derniers, la trouvée chargée de gaz sulfurique, ce qui corroborerait l'idée généralement admise qu'il existe à une faible distance quelque volcan sous-marin, et que chaque fois qu'il fait éruption il vicie l'atmosphère de la côte et tue les poissons dans un rayon assez étendu en rendant irrespirable la faible quantité d'air contenu dans l'eau.

Il est regrettable qu'on n'ait pas fait d'expériences scientifiques plus complètes afin de faire jaillir la lumière dans cette question. Il est vrai qu'il n'existe pas à Veracruz les appareils indispensables pour ces expériences.

Les quantité de poissons morts trouvés sur la place est considérable; avant-hier soir le Conseil de Salubrité, convoqué par le chef politique, a pris les mesures nécessaires pour faire disparaître tous ces poissons, déjà en état de putréfaction, qui pourraient nuire à la santé des habitans pendant que souffle le vent du Nord."

—Les avis de Cape-Coset-Castle, en date du 2 octobre, annoncent l'arrivée sous escorte dans cette colonie, de M. Bonnin, le voyageur français qui avait été arrêté il y a quelque temps par la tribu des Djuabins.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les Indemnités de Saint-Domingue.

Les indemnités dites de Saint-Domingue que le gouvernement français reçoit de la République d'Hayti et distribue aux ayant droit, apportent, de temps à autre, quelques petites ressources à des familles de la Nouvelle Orléans. M. Edouard Bertran, qui représentait à Paris, certains intéressés, étant morts, MM. Latitte et Duflibo invitent ces personnes à se présenter chez eux pour leur donner des informations utiles à leurs intérêts.

Enquête sur le meurtre de McNamara.

Nous avons donné hier les détails du meurtre de John McNamara, un *driver* du char No 40 de la compagnie Crescent, commis par un certain John Dowling.

Le coroner Chastant a fait une enquête, hier matin, et a interrogé les principaux témoins du drame.

Les dépositions de Wm. Logan et de Michel Salvador, deux palefreniers employés dans les écuries de la compagnie Crescent, au coin des rues Chippewa et Philippe, s'accordent avec ce que nous avons dit de cette déplorable affaire.

John Dowling, passager du char No 40 s'est pris de querelle avec le *driver*, nommé John Mc Namara, au sujet du prix du passage, qui n'avait pas été payé, paraît-il.

Lorsque le char est arrivé aux écuries, et pendant qu'on changeait le mulet, John Dowling, a demandé au palefrenier Wm. Logan, si c'était bien le char No 40 dans lequel il se trouvait, parce qu'il avait à se plaindre du driver.

La dessus, John Mc Namara a poussé Dowling hors du char et l'a suivi en le menaçant.

Dowling a dit : si vous me frappez, je vous tire un coup de pistolet.

Wm. Logan et Michel Salvador ont vu tous les deux Dowling tomber dans la rigole et se relever tout souillé de boue. Ils ne sauraient dire si McNamara l'a frappé ou s'il l'a seulement poussé.

A peine relevé, Dowling a tiré un revolver de sa poche et a fait feu.

Les deux palefreniers ont pensé que McNamara n'avait pas été atteint, parce qu'aussitôt après le coup de pistolet, il a marché tout droit en avant du char et s'est assis, sans prononcer une parole sur un baquet renversé.

Deux agents de police, A. L. Pons et Casimire, sont arrivés immédiatement et ont arrêté Dowling.

L'agent Casimire a déclaré devant le coroner qu'il était à moins d'un lief des écuries de la compagnie Crescent, lorsqu'il a entendu la détonation d'une arme à feu. Il est accouru avec l'agent Pons et a trouvé un homme dont les vêtements étaient souillés de boue, qui se tenait près de la porte du char N° 40, ayant à la main un pistolet armé. L'agent Casimire lui a arraché son arme et lui a déclaré qu'il était son prisonnier.

Dowling n'a fait aucune résistance, et s'est contenté de murmurer : "Je lui montrerai ce qu'il peut en coûter de me pousser hors du char." Il paraissait être pris de boisson.

Le témoignage de l'agent Pons est conforme à celui de l'agent Casimire.

Le jury convoqué par le coroner, après avoir entendu tous les témoins, a rendu un verdict dans lequel il constate que John Mc Namara a été tué par John Dowling.

Le coroner Chastant a donc fait un affidavit devant la Cour municipale du sixième District, accusant Dowling d'homicide.

La sentence de mort des frères Nicholson

On se rappelle que nous avons dit, il y a que que temps, que le gouverneur Kellogg avait signé l'arrêt de mort des frères Nicholson, convaincus du meurtre d'un vieux colporteur inoffensif, dans la paroisse Rivière Rouge, et avait désigné le 26 de ce mois comme le jour de l'exécution des coupables.

L'ordre du gouverneur *de facto* a été envoyé au shérif de la paroisse Rivière Rouge, mais n'est pas arrivé à destination jusqu'aujourd'hui.

On se demande si la lettre n'a pas été interceptée par les amis de Nicholson.

Accident sur le chemin de fer Jackson.

Mardi matin, entre quatre et cinq heures, un train de passagers du chemin de fer Jackson et Great Northern, venant à la Nouvelle-Orléans, a déraillé à deux milles de Wesson, Etat du Mississippi.

Le wagon des dames et deux autres wagons ont été jetés hors de la voie.

Sous les passagers dormaient lorsque l'accident est arrivé.

Le choc a été épouvantable, mais heureusement, personne n'a été tué ni même grièvement blessé, ce qui est presque miraculeux. Le gén. W. L. McMillen se trouvait à bord et a échappé sans avoir en même une égratignure.

Encore les garroteurs.

Avant-hier, un peu avant minuit, Mr. James Broe, gardien du phare de l'île Timballier, a été attaqué à l'angle des rues Magasins et St-Joseph, par deux hommes inconnus qui l'ont terrassé et assommé.

L'agent Gleason l'a trouvé, quelques minutes après, étendu au la voie du chemin de fer urbain, couvert de sang et complètement évanoui.

Mr Broe a reçu un coup au front qui lui a fait une entaille assez profonde.

On suppose qu'il a été frappé avec un de ces instruments meurtriers appelés *Brass knuckles*.

Mr Broe a raconté qu'il avait été abordé par deux hommes qui lui sont inconnus, qui lui ont posé plusieurs questions au sujet du prix d'une casquette en peau de racoon qu'il avait sur la tête, et qui l'ont frappé ensuite par derrière, au moment où il s'y attendait le moins.

Les bandits ont fouillé ses poches et ont enlevé la fameuse casquette.

Un trait de bravoure.

Mme Trainor est propriétaire d'une grocerie-bière au coin des rues Race et Constance; mardi matin, vers trois heures, elle a entendu un léger bruit, et se levant brusquement, elle a pris une lampe et a passé de sa chambre à coucher dans le magasin.

Elle a aperçu alors, un homme accroupi derrière le comptoir et tenant à la main le tiroir dans lequel les recettes de la journée sont déposées.

Sans hésiter elle a saisi le voleur au collet et l'a maintenu, tout en appelant au secours.

Le coquin s'est débattu de son mieux et a réussi à se dégager.

Mme Trainor comprenant que dans la lutte sa lampe pouvait tomber à terre et faire explosion, a en le sang froid de la déposer sur une chaise, puis elle s'est mise à la poursuite du filou.

Elle a atteint celui-ci au milieu de la rue et s'est accrochée à lui jusqu'à ce qu'il ait lâché le tiroir qu'il avait emporté.

Sentant alors que la lutte ne pouvait pas se prolonger sans désavantage pour elle, Mme Trainor s'est décidée à permettre au coquin de s'enfuir, et rentrant en possession de son argent, elle est rentrée chez elle.

Mme Trainor a fait preuve d'une bravoure bien rare chez une femme.

Arbo's House.

Nous avons eu le plaisir d'assister, hier soir, à l'ouverture de l'excellent café situé, au No 143 rue Commune, connu maintenant sous le nom de "Arbo's House," dont les frères Miller et Mr Arbo sont les propriétaires.

Il y avait un excellent souper et nombre de bouteilles de champagne ont été débouchées.

Mr Arbo a été longtemps à l'ancien café de "Hawkins Branch," puis, plus récemment, au café de la rotonde St Charles.

Il a une réputation bien établie comme préparateur de *drinks*, et n'a pas son pareil pour le punch au rhum de Santa Cruz, les *cobblers*, et toutes les différentes variétés de *cock tails*.

Nous souhaitons une prospérité constante à Miller & Arbo.

Séance du Funding Board.

Le Bureau de Conversion s'est réuni hier à midi.

Présente, le gouverneur Kellogg, le lieutenant-gouverneur Antoine, l'auditeur Clinton, le secrétaire d'Etat Deslondel, le trésorier Dubuclet, l'Orateur de la Chambre, messieurs Phelps et Baldwin.

Les bons dont la liste suit ont été convertis en bons de la nouvelle émission.

CYRUS BUSSEY.	
3 Acte March 26 1867	$8,000 00
KREMELBURG, SHAEFFER & Co.	
2 bons levée 8 pour cent, avec coupons	2,026 66
LE SASSIER & BINDER.	
2 warrants Acte 56 de 1872	562 00
1 bon des Ecoles Publiques	1,000 00
EDM. J. FORSTALL'S SONS.	
66 bons levée 6 pour cent avec coupons	$66,660 00
44 bons levée 8 pour cent avec coupons	22,000 00
4 bons Opelousas Rail Road	4,160 00
15 bons Acte 277 de 1853, avec coupons	7,725 00
6 bons Nashville Rail Road	6,720 00
51 coupons de bons levée 6 pour cent	1,530 00
Total	$108,345 00
J. MATHERS.	
5 bons levée 6 pour cent avec coupons	$5,200 00
ISIDORE NEWMAN & BRO.	
16 bons de Secours du Trésor	8,000 00
2 bons du Jackson Rail Road, avec coupons	2,020 00
Total	$10,020 00
E. P. BOYER.	
10 bons Pénitencier 7 pour cent coupons	$18,410 15

Petit Incendie.

Vers une heure et trois quarts le feu s'est déclaré dans la maison sise rue Commune, en face l'hopital de la Marine, appartenant à Mr. Edward Linn et habitée par Mr. F. Harris. La bâtisse a été consumée, et les flammes ont endommagé la maison voisine, appartenant également à Mr. Linn et habitée par Mr. George Washington.

Les pertes peuvent être évaluées à $1,000.

Extrait d'une lettre publiée par le *Picayune* de dimanche :

Avènements de la guerre.—Crise financière —Loterie de la Havane, etc.

Dear Pic,

La crise financière qui semble sévir maintenant dans toutes les parties du monde, s'est déclarée également dans cette île. En outre des causes qui provoquent ailleurs un si grand trouble, on doit se rappeler que les deux partis qui luttent à Cuba sont en proie à des embarras commerciaux inséparables d'un état de guerre. On sait que le gouvernement espagnol a presque épuisé ses ressources : il lui reste peu d'argent dans la métropole. Le fait que les billets de la banque espagnole ici ne valent pas plus de dix-huit cents à la piastre vous donnera une idée suffisante de notre situation financière.

J'ai vu dans les colonnes du *Picayune* une annonce de la Loterie de la Havane, renfermant une liste attrayante de lots qui doivent être tirés le 23 décembre prochain et qui s'élèvent à $1,200,000, le gros lot étant de $500,000. Néanmoins, quand on gagne un lot, ce n'est pas en or qu'on est payé mais en papier, valant 16 cents à la piastre.

Mais je m'aperçois que je vous ai déjà pris trop de place, quoique je n'aie rien d'intéressant à vous annoncer. Je me hâte donc de fermer ma lettre.

Tout à vous,

OCCASIONAL.

TEMPÉRATURE.—17 Nov. 1875.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

		Fahrenheit.	Centigrade.
6	A. M.	57	14
12	M.	62	17
3	P. M.	62	17
6	P. M.	60	16

Tirage positif
Tirage d'or
Loterie de la Louisiane
Loterie de la Louisiane
Le jour de Noël
$100,000, gros lot
$100,000, gros lot
3580 lots en or
Billets, $50 seulement.
Billets, $50 seulement.

L'ALLEMAGNE ET L'AMÉRIQUE CENTRALE.—On lit dans le discours d'ouverture du parlement allemand :

Un traité d'amitié, de commerce et de navigation conclu avec la république de Costa-Rica sera soumis à votre approbation. Analogue au traité conclu entre l'Allemagne et la république de San Salvador, il contribuera, comme le gouvernement l'espère, à augmenter nos relations commerciales avec un Etat important par la richesse de ses produits et par sa position, qui le fait toucher à deux mers.

GAMBETTA ET LE BANQUET DE LYON.—La *Patrie* fait remarquer la phrase suivante dans la lettre d'invitation à Gambetta :

"Vous y apprendrez à connaître les Lyonnais, qui se plaignent d'être un peu trop délaissés par vous."

Ce journal fait les remarques suivantes :

M. Gambetta n'a pas été le seul héros du banquet démocratique de Lyon, nous devrions dire démagogique. Nos lecteurs vont juger si nous disons juste.

La parole est à M. Milland, député du Rhône. L'orateur a osé prononcer, dit le *Petit Lyonnais*, porte-voix de ces choses, au milieu des "applaudissements prolongés", une phrase comme celle-ci, que nous regretterons de ne mettre point sous les yeux de nos lecteurs : Combien il m'est pénible de ne pas voir à cette fête d'apothéose quelques-uns de ceux qui ont PERIT AUJOURD'HUI PAR LA PERTE DE LEUR LIBERTÉ, LE COURAGE QU'ILS ONT EU DE DÉFENDRE LEURS FRÈRES ET LES SENTIMENTS RÉPUBLICAINS."

Ainsi, M. Gambetta, dans sa lettre, insinue la pensée de l'amnistie. M. Milland regrette de ne pas voir assis à la même table que lui et ses collègues les mineurs libérés qui ont incendié et pillé Paris. Cela dépasse toutes les bornes. Et l'on ose encore trouver le discours de M. Rouher factieux, le discours de M. Raoul Duval incendiaire, et tous les discours des conservateurs irrévérencieux et passibles des plus dures châtiments! Le sens commun est il donc oblitéré chez des gens qui applaudissent de telles déclarations! Et c'est là ce que l'on appelle la République modérée, la République "aimable", la République "athéienne", et, pour tout dire, la République "conservatrice"! Ah! nous sommes éclairés aujourd'hui!

L'ALSACE-LORRAINE.—Voici le passage du discours de l'empereur d'Allemagne qui a trait aux provinces annexées.

La commission consultative d'Alsace-Lorraine, dont la création a été ordonnée par le décret du 29 octobre de l'année dernière, s'est réunie pour la première fois dans le courant de cet été. Elle a exprimé son satisfaction au sujet des travaux d'Alsace-Lorraine à l'administration de cette province.

Du Alsace-Lorraine, comme dans tout l'empire, l'examen de ce qui s'est passé durant les quelques années qui se sont écoulées depuis la conclusion de la paix de Francfort permet au gouvernement d'en tirer satisfaction. Le pays marche progrès continuel de nos institutions politiques et touchant la consolidation de nos bons rapports avec l'étranger. Si cependant il ne saurait actuellement jouir du commerce et dans les autres relations une de ces stagnations qui se produisent périodiquement dans la vie d'un peuple, le gouvernement ne saurait malheureusement pas remédier à cet état de choses, qui se fait sentir dans les autres pays aussi bien qu'en Allemagne. Mais dans tous les cas, l'état de chose dont il s'agit ne saurait ni d'une incertitude de la situation politique ni surtout d'un danger menaçant la paix qui règne entre notre pays et l'étranger.

—Le *Petit Journal* annonce que le comité a reçu une souscription princière pour le monument commémoratif de l'indépendance des Etats-Unis dont il a pris l'initiative.

Un grand industriel en métaux a offert, à titre de souscription, tout le cuivre nécessaire à la fonte.

A cette nouvelle, M. Bartholdi, est allé trouver cet industriel et lui a dit :

—Je dois vous avertir, monsieur, que la statue de la Liberté aura 27 mètres de haut.

—Eh bien !....

—C'est-à-dire qu'il faudra 27 tonnes de cuivre; or, ce serait un cadeau princier...

—Je ne suis pas prince, a répondu l'industriel en souriant, mais j'aime la liberté, j'aime l'Amérique et, pouvant le faire, je veux montrer qu'un Français peut lutter de patriotisme avec les Américains. Je maintiens ma souscription. Je n'y mets qu'une condition, c'est que vous ne ferez pas publier mon nom dans les journaux.

M.... inspectera ce modeste fait une souscription qui dépasse 50,000 fr.

—Nous lisons dans la *Schweizer-Grenzpost* :

"Le nouveau semestre a été inauguré à Heidelberg par une bataille à coups de bâton entre membres de la Société *Borussia* et ceux de l'*Allemania*. Ce combat a pris de telles proportions qu'il a fallu mettre sur pied tout le personnel de la police et qu'il n'a été possible de rétablir l'ordre qu'après l'arrestation et l'incarcération des plus forts tapageurs. L'université de Heidelberg a acquis une triste célébrité par le caractère turbulent de certaines corporations d'étudiants aristocratiques qui s'élèvent au-dessus des autres et cherchent à jouer partout le premier rôle. Les rixes et les batailles qui en suivent ne font pas grand honneur à la jeunesse studieuse, qui devrait donner le bon exemple aux autres gens."

GIRONDE.—Il y a quelques jours, une scène burlesque se passait au marché des Grands-Hommes, à Bordeaux. Une grosse et puissante marchande de légumes, à qui sa fille, âgée de dix-sept ans, avait refusé d'aller faire une course qu'elle lui indiquait, saisit celle-ci par le milieu du corps, l'étendit sur son étal, et lui relevant ses jupes et lui administra, devant toutes les marchandes et les passants, une vigoureuse fessée. La pauvre fille avait beau crier, demander pardon, l'impitoyable vieille persistait dans la correction, aux éclats de rire de la foule.

Un sergent de ville a dressé procès-verbal, et la commère a passé en police correctionnelle pour outrages publics à la morale. Elle a été condamnée à huit jours de prison et 50 francs d'amende.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

—4 5—

Un succès bien mérité.—Mis en contraste avec le charlatanisme honteux, le succès bien mérité est moins fréquent qu'il ne devrait l'être. Les réclames ronflantes, et les assertions fabuleuses donnent trop souvent une popularité éphémère à des préparations médicales sans valeur aux dépens des remèdes d'une valeur réelle et aussi aux dépens des malades. Le tonique désigné par ces mots "Hostetter's Stomach Bitters" a eu un des succès les plus signalés du 19e siècle, bien qu'il n'ait jamais travaillé à faire sa réputation par des moyens artificiels. Il est certain que pour la masse du peuple américain, il passe avec raison pour être un remède infaillible contre la dyspepsie, les maladies bilieuses, la constipation, les désordres des reins et de la vessie et contre les diverses causes de la débilité.

Décédé, mardi soir, à dix heures et demie, Dame Vve J. LEAUPENNE, agée de quatre-vingt-onze ans. Les amis et connaissances des familles Morphy, Fortin, Blache et Lecarpentier sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à quatre heures P. M. Le corps est exposé, rue Royale, No 89, entre Conti et St-Louis.

Décédé hier soir, à 6 1/2 heures, CHARLES LAFITTE, âgé de quatre ans et six mois, fils de Pierre Lafitte et de Dame Mary McDonald. Les parents et amis et la famille Ducoeur, Dubuc et Champagne sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 1/2 heures précises. Le corps est exposé encoignure Marigny et Morales.

De la part de sa famille.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
11 Rue Saint Louis, de 11 heures à 3 heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 56 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices, (parents, femmes, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les bureaux Consulaires près desquelles ils demeurent.

Il invite aussi les familles ou les amis des Français qui viendront à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle-Orléans, (Louisiane, Mississippi, Nord de la Floride, Arkansas, Alabama, Missouri et Texas,) à donner avis du décès au Consulat.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes :

ALLEMAND, (Mme Fritz)—ACROIRE, (François)—BARRET, (Pierre)—BERTHELOT, (Léon)—BIJUON DO, (Gerbaz)—BOUTY, (André)—BOISSIERE, (Jules Henri)—CALLEGARI, (Mme les héritiers)—CARON, (Jean)—DEMONTS, (Jeanne Marie)—DUMONTAIL, (Isaac)—DAYROT, (Jean Marie)—DEFRANCE, (Vve Jérôme)—EPRÉ, (Louis Joseph Hector)—DEMONTS, (Anatol)—DUGAST, (Marie Mathilde)—DUGAST, (Marie Adelaïde)—GAIL, (Alfred)—FRANCELINI, (Mlle Salmon)—GACHE, (Victor)—GENET, (Georges)—GIRARDOT, (Achille, Charles Louis)—JAMET, (Jean)—JACQUET, (Jean)—LABRAN, (Claude François)—KIFFER, (Henri)—LAUGIER, (Joseph)—LOMBARD, (Hilaire Félix Antoine)—LEAIN, (Joseph)—MASSET, (Jules)—MELIS, (Mme Meyer,